

SUD-Rail Retraité-e-s

La note

Hebdo

N° 11 du 19 mai 2009



Cette histoire de "grippe porcine" va nous sauver la mise.... tous ces cons vont paniquer et ne vont plus penser à la crise.

Bien sûr.... et tu vois la tête des musulmans s'ils l'attrapent ?!?!



SARKOPORCINERIE

La grippe porcine ?... Mais les Français sont parfaitement protégés.... comme c'est le cas pour la crise financière.
... comme le nuage de Tchernobyl!!!!



SARKOSANITAIRE

Cette note hebdo est réalisée à partir d'articles de divers journaux, revues et autres lectures.

Son objectif est de contribuer à faire circuler l'information, à susciter réflexions et débats, indispensables dans la période présente.

Certaines idées contenues dans les résumés publiés ici peuvent refléter des positions discutables, c'est justement leur intérêt. Souhaitons qu'elles alimentent nos propres réflexions.

SNCF

2009, la récession

Un chiffre d'affaires en recul de 7,5% (5,6 milliards d'euros), un trafic fret en chute libre de 19%, une activité voyageurs avec - 2,3%, seul le trafic TER, Intercités, Transilien, avec une hausse de 2,7% de son chiffre d'affaires tire son épingle du jeu...., «C'est une année de récession, les gens voyagent moins et nos profits vont baisser» reconnaît Pépy, le PDG de notre boîte. Il est vrai que les résultats du premier trimestre confirme cette prévision sans qu'il soit nécessaire d'être devin pour le savoir. Il eut été étonnant que la crise ne frappe pas aussi la SNCF ! Mais il ne faudrait pas pour autant exonérer la direction de ses responsabilités surtout pour l'activité fret où depuis des années sa politique d'abandon n'est pas pour rien dans les résultats calamiteux enregistrés. Par ailleurs, voilà un prétexte tout trouvé pour justifier de nouvelles réductions d'effectifs, des augmentations de salaires limitées, et un gros que dalle pour l'intéressement... merci les participationnistes Cfdtistes et consorts !

Reste tout de même que la progression des transports de proximité est plutôt encourageante. Elle signifie que sur les trajets courts, notamment domicile/travail, où la bagnole était la plus utilisée, les gens abandonnent celle-ci et optent pour le train. Le renchérissement du prix des carburants n'en est pas la seule explication, aujourd'hui ce mouvement traduit aussi une prise de conscience des problèmes énergétiques et environnementaux.

Les tricheurs condamnés

Les pontes du BTP condamnés à rembourser près de 130 millions d'euros à la SNCF. Telle est la décision rendue le 27 mars dernier sur une entente illicite qui n'a pourtant pas fait grand bruit.

Dans l'entourage de Bouygues, on parle «d'humiliation» à propos de cette défaite datée du 27 mars dernier. Ce jour-là, le tribunal administratif de Paris a rendu 34 jugements. Chacun concerne un morceau de lignes TGV où une flopée d'entreprises de construction ont été convaincues d'avoir truanqué la SNCF, à l'époque chargée de faire construire ces lignes. L'affaire remonte à plus d'une décennie. Il s'agit de la ligne Paris-Lille-Calais (TGV Nord), du contournement de Lyon et de la ligne d'interconnexion en Ile-de-France, toutes construites au début des années 90.

Les boîtes de travaux publics se sont partagées le gâteau en douce. Les offres remises étaient évidemment arrangées à la hausse avec un gain estimé d'environ 10% par rapport à une concurrence réelle. L'os c'est qu'une boîte italienne a dénoncé la magouille. Si bien qu'en 1995, le Conseil de la concurrence condamne les tricheurs à une amende de 388 millions de francs, (un petit 60 millions d'euros). Un montant record à l'époque.

Mais c'est seulement le ramdam engendré par un article de l'Express deux ans plus tard qui pousse la SNCF à chercher à récupérer l'argent qu'elle s'est fait ainsi piquer. Rester passif aurait l'air louche vis-à-vis de l'opinion. Dire que l'entreprise publique a saisi les tribunaux administratifs – compétents pour les contrats de travaux publics - à reculons n'est pas une exagération de Marseillais. Pour tout dire, elle et sa tutelle, le ministère des transports, pas très clairs sur le sujet craignent un grand déballage.

Une entente ne vaut que si elle est partagée par tous. En effet, certains de ses hauts dirigeants, comme le patron du TGV Nord Jean-Pierre Pronost, ou l'homme qui contrôle l'entreprise au ministère des transports, Claude Gressier, lui-même ex-dirigeant de la SNCF, ont joué un rôle plus qu'ambigu vis-à-vis des ententes. D'ailleurs la Cour des

comptes est venue mettre son nez dans l'histoire. Elle estime que les deux responsables se sont même mis d'accord pour remonter de 650 millions de francs le devis du TGV Nord afin de couvrir le surcoût des ententes qu'elle chiffre à 750 millions !

Et puis, au même moment, une enquête judiciaire remue la boue des anciens chantiers. Elle a abouti à ce qu'en 2002 une petite douzaine de cheminots de terrain se fasse condamner pour corruption. Les coquins avaient accepté des pots-de-vin (voitures, enveloppes de liquide, etc) d'intermédiaires du BTP, en échange de quoi ils faisaient monter la facture en inscrivant plus de camions de béton ou de matériaux réellement utilisés. Bref, un système de pillage à tous les étages...

D'ailleurs l'ex-juge Halphen qui a instruit cette affaire était alors convaincu que les marchés des lignes TGV servaient à alimenter un circuit de financement occulte de partis politiques. Il lui manquait juste les preuves...

Les entreprises de travaux publics avaient cru bon jouer la montre en espérant qu'à force de procédures, la SNCF et son cabinet d'avocats se décourageraient et qu'on n'arriverait jamais à un jugement au fond. Pari raté. Elles se prennent aujourd'hui le boomerang en plein dans les dents.

Là où l'affaire s'avère vraiment douloureuse pour les grugeurs, c'est qu'il leur faudra payer d'ici fin mai. Les entreprises étant condamnées solidairement, à elles de se débrouiller à l'intérieur de chaque groupement pour se répartir le paiement des montants. Bref on imagine le sauve-qui-peut pour se refile le bébé.

On trouve les trois majors directement ou via leurs filiales avec Bouygues, Vinci (Dumez, Campenon Bernard ...) et Eiffage (Fougerolles, SAE...) – ces deux derniers ne portaient pas encore leur nom actuel - mais aussi des indépendants comme Bec Frères ou Razel, Demathieu et Bard etc. Certaines vont-elles se mettre en faillite pour renaître sous une autre forme afin d'échapper au remboursement ? Ou bien expliquer au tribunal qu'elles n'y échapperont pas si elles doivent sortir l'argent, seule exception pour obtenir un sursis à exécution. Jouable mais difficile à

concevoir pour les majors côtés en bourse. Martin Bouygues, va-t-il aller tirer la sonnette d'alarme chez son ami Nicolas Sarkozy, comme certains le subodorent ?

A la SNCF, depuis l'origine, une partie de l'équipe dirigeante plaide en faveur d'un règlement à l'amiable du différend. Anne-Marie Idrac qui a succédé brièvement à la présidence à Louis Gallois, l'auteur de la plainte, n'était visiblement pas contre mais celle qui est aujourd'hui au gouvernement a fait long feu à la SNCF. Depuis l'arrivée de Guillaume Pépy aux commandes en février 2008, certains groupes de BTP ont tenté une nouvelle approche pour faire ami-ami. Ils ont dû juger le contexte propice. Il faut dire qu'un certain Claude Gressier -celui qui avait couvert les ententes- a fait son retour au conseil d'administration de la SNCF.

Et en provenance direct de l'état major de Vinci où il s'occupait des concessions, David Azéma grand ami de Pépy est devenu directeur général délégué chargé des finances et de la stratégie du groupe public.

Aujourd'hui, Pépy, nommé par Sarkozy dont il a obtenu une feuille de route, va devoir s'assurer que les grands groupes, dont Bouygues, dirigé par un ami de Nicolas, signent bien le chèque. Gare aux court circuits dans les caténaires...

Maintenant, il ne reste plus qu'aux usagers à réclamer une baisse des tarifs des billets TGV d'environ 130 millions d'euros. Car après tout c'est à cause du coût et des surcoûts de la construction des lignes à grande vitesse dont RFF, gestionnaire du réseau, a récupéré la dette que les tarifs du TGV sont aussi chers. On devrait harceler les directions régionales et nationales en posant des questions dans les CER et au CCE pour savoir ou iront les millions ainsi récupéré ?

On pourrait réclamer une mesure de répartition non ?

RETRAITES

La dépendance en panne de finances

Le projet de loi réformant l'aide aux personnes dépendantes qui devait être examiné à la mi-2008, puis début 2009, ne le

sera pas (au mieux) avant l'automne prochain. De plus, loin d'être la création d'un véritable «*cinquième risque de Sécurité sociale*» comme l'avait annoncé l'omniprésent, faute de sous il s'agira d'un simple toilettage de l'actuelle allocation personnalisée d'autonomie. Les besoins de prise en charge consécutifs au vieillissement de la population attendront... Tous les vieux ne sont pas des banquiers ou des PDG !!

SYNDICALISME

Congrès de la Conf'

Fin avril, la Confédération Paysanne a tenu son congrès sous le titre «*L'agriculture à l'heure des choix*», et le moins qu'on puisse dire c'est que des choix elle en a fait !

Après avoir dénoncé le libéralisme mondialisé, responsable de la crise multiforme, les 500 et quelques délégués ont adopté une orientation clairement antiproductiviste et écologique : «*A l'opposé d'une agriculture fondée sur l'utilisation des ressources fossiles, polluantes et déclinantes, miser sur une agriculture avec des bras, ressource abondante*» a déclaré un des porte-parole sortant. Le refus d'utiliser des engrais synthétiques tirés du pétrole, de la potasse, des pesticides chimiques laisse augurer la mise en œuvre d'autres solutions « pas pour quelques paysans, mais pour tous les acteurs, territoires et publics, qu'il s'agisse de production, d'alimentation ou de santé ». Pour agir concrètement, la Confédération entend «*construire avec ceux qui pensent comme nous*» : syndicats, mouvements sociaux, associations de consommateurs, écologistes, etc..., un appel clair pour «*bâtir une nouvelle civilisation*».

Selon l'OCDE, 1,8 milliard de personnes qui représentent la moitié de la population active mondiale, bossent sans contrat de travail ni prestations sociales. En 2020, ce seraient les 2/3 ! Les femmes, les jeunes et les personnes âgées sont les plus touchées !

EUROPE

Quelques rappels salutaires

Un texte de Raoul Marc Jennar du 26 avril qui remet quelques pendules à l'heure sans que cela préjuge de ce que chacun fera au moment de voter.

Non, Madame Aubry, l'Europe que vous critiquiez il y a quelques jours à Toulouse n'est pas seulement l'Europe de la droite. C'est aussi la vôtre. Celle de Jacques Delors qui a conçu l'Acte unique européen qui permet les délocalisations. Celle du même Jacques Delors qui a conçu le traité de Maastricht qui programme la casse des services publics, le démantèlement du droit du travail et impose l'élimination de tous les obstacles à la liberté de circulation des capitaux.

Cette Europe que vous critiquez si soudainement, c'est celle que vous-même et la gauche plurielle avez conçue en 1999 avec le processus de Bologne à l'origine de la loi LRU, c'est celle que vous avez approuvée en 2000 avec la stratégie de Lisbonne à l'origine du projet de loi Péresse qui met les chercheurs en concurrence, c'est celle que vous avez soutenue en 2002 avec les décisions de Barcelone à l'origine de la privatisation d'EDF-GDF.

L'Union européenne que nous subissons, qui généralise les emplois précaires, qui organise la concurrence de tous contre tous, qui favorise le tout nucléaire, le tout camion, le tout OGM, l'agrobusiness, l'atlantisme, c'est autant l'Europe de la social-démocratie que l'Europe de la droite, UMP et Modem confondus. C'est aussi l'Europe des Verts qui ont défendu avec vous le traité constitutionnel et qui approuvent comme vous le traité de Lisbonne, un traité qui rassemble toutes les causes des souffrances présentes. Un traité dont le PS a permis qu'il s'inscrive dans la Constitution de la République si par malheur il est ratifié par les 27.

Avec impudence, Mme Aubry, à Toulouse, vous avez cité Jaurès et «L'Europe nouvelle, un peu moins sauvage» à laquelle il aspirait dans un article écrit la veille de son assassinat. Mais quand votre parti et vous-même étiez aux responsabilités, c'est l'Europe du capitalisme le

plus sauvage que vous avez mise en place. Nous n'avons pas la mémoire courte. Cette Europe que le peuple français a refusée en 2005, ce n'est pas seulement celle voulue par la droite. C'est aussi celle décidée et soutenue par les socialistes européens et les Verts.

FISCALITÉ

Transfert et augmentation

En 2009, vos impôts locaux vont s'envoler : +5,1% dans les 40 plus grandes villes, +6,2% pour les départements. Ce coup au pouvoir d'achat déjà mal-en-point est dû à l'augmentation des dépenses et à la diminution des recettes. Côté dépenses, ce sont à la fois les projets coûteux décidés en début de mandat, les transferts de tâches de l'Etat vers les collectivités locales, les sollicitations à l'effort de relance auxquelles elles ont répondu (n'oublions pas qu'elles réalisent les 3/4 des investissements publics). Côté recettes, ce sont la fonte des droits de mutation suite à la crise immobilière, la mauvaise compensation de la part de l'Etat des transferts de charges, et, pour demain, la disparition de la taxe professionnelle dont on ne sait toujours pas par quoi elle serait remplacée. La conséquence de cette situation, face à l'obligation de présenter un budget en équilibre, est d'augmenter ces impôts les plus obsolètes et injustes que sont la taxe d'habitation et les taxes foncières !

ENVIRONNEMENT

Les transports

Dans l'article sur les résultats de la SNCF au 1er trimestre, la conclusion à propos des transports de proximité se veut optimiste. Il se trouve qu'une récente enquête indique que 81% des personnes interrogées se disent autant, voire plus, inquiètes des risques liés à l'environnement que de ceux liés à la crise financière. Cela semble confirmer que les Français seraient prêts à un usage plus raisonnée de la voiture notamment en prenant en compte la pertinence de celle-ci pour leurs déplacements.

Cela confirme qu'il ne s'agit pas d'une attitude passagère et qu'il im-

porte donc de repenser la place et le rôle des alternatives à l'automobile. Hélas, ce sont les transports de proximité, ceux de la vie quotidienne qui ont été les sacrifiés du plan de relance. Pourtant, au-delà des aspects énergétiques et environnementaux, les transports collectifs créent de l'emploi dans des secteurs comme la construction de matériels, les travaux publics qui sont implantés en France à plus de 95%, sans compter ceux qui sont nécessaires à l'exploitation des réseaux qui concernent toutes les régions et ne sont pas délocalisables. A noter qu'après d'autres exemples, Aubagne, depuis le 15 mai, a mis en place la gratuité des transports.

Grenelle... la ritournelle

La loi Grenelle 1 sur les grands principes qui doit passer au vote en deuxième lecture, n'est toujours pas inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Pour la loi Grenelle 2, vous vous doutez bien qu'elle n'est plus dans les tuyaux pour les prochains mois. Après les déclarations en fanfare de Sarko et Borloo, les deux zozos, voilà un an et demi, l'écologie est au rencart. Le gadget retrouvera son utilité lors de prochaines échéances électorales !!!

Le nucléaire

Un communiqué du Réseau Sortir du Nucléaire

Après le document d'Arte sur les précaires du nucléaire : "Centrales obsolètes, mines d'uranium, essais atomiques"... Il faut d'urgence un bilan de 50 ans de nucléaire français.

Ce mardi 12 mai, Arte a diffusé le document "RAS nucléaire" qui révèle l'inquiétant état de dégradation des installations nucléaires françaises, aggravant le risque d'accident ou même de catastrophe.

Déjà, le 11 février dernier, l'émission "Pièces à conviction" de France 3 révélait au grand public la contamination de nombreuses régions de France par les mines d'uranium aujourd'hui abandonnées par Areva... qui contamine désormais le Niger et entend y ouvrir de nouvelles mines.

Début février sortait aussi le film

"Gerboise bleue" qui révèle comment les essais nucléaires français en Algérie ont durablement contaminé l'Algérie -c'est aussi le cas de la Polynésie- et causé de graves maladies dans les populations locales et les "vétérans" (militaires et employés du Commissariat à l'énergie atomique).

Alors que les citoyens découvrent peu à peu la triste réalité de l'atome, pourtant dénoncée depuis longtemps par les associations antinucléaires, les autorités françaises continuent leur fuite en avant insensée :

- recherche de sites pour enfouir les déchets radioactifs ;
 - politique néocoloniale au Niger pour protéger les mines d'uranium ;
 - nouvelles installations nucléaires en chantier (EPR, ITER, GB2, etc) ou en projet ;
 - prolongation de la durée de vie des réacteurs actuels ;
- Mais les projets nucléaires se heurtent à de graves difficultés et aux mobilisations :
- sous la pression populaire, les régions pressenties refusent l'enfouissement des déchets radioactifs
 - la vérité se fait peu à peu sur les exactions d'Areva au Niger
 - le dossier du démantèlement des installations nucléaires s'avère inextricable
 - les chantiers des réacteurs EPR de Finlande (Areva) et Flamanville (EDF) tournent au désastre industriel .

Qui plus est, les deux supposés "fleurons" de l'industrie nucléaire française, EDF et Areva, sont dans une situation financière catastrophique, et continuent pourtant à multiplier les investissements lourds pour participer à une supposée "renaissance du nucléaire". Or celle-ci s'est évanouie sous l'effet de la crise mondiale et de la priorité aux énergies renouvelables donnée par l'administration Obama.

De toute évidence, le nucléaire mène la France dans l'impasse environnementale et financière, sans oublier l'éventualité d'une catastrophe. Exclu par l'Elysée des discussions du "Grenelle de l'environnement", le nucléaire doit au contraire, et d'urgence, être l'objet d'un grand débat national, d'un bilan sans concessions et... de décisions audacieuses. La plus sensée étant de mettre en œuvre un

plan de sortir du nucléaire, accompagné de mesures ambitieuses d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

En 2008, les 30 milliards d'euros d'épargne salariale investis en actions de l'entreprise ont perdu 30% de leur valeur...

Quand Orange fait du social

L'éthique, l'écologique et maintenant le social... Voilà un nouvel outil marketing pour nous vendre tout et n'importe quoi. Agir sur la bonne conscience du consommateur pour déclencher l'acte d'achat appartient aux nouvelles pratiques commerciales des professionnels et sur le sujet l'imagination des industriels est particulièrement prolifique. Le 1er prix revient sans aucun doute à Orange qui n'hésite pas à sortir les violons en affirmant vouloir s'impliquer socialement face aux maux dont souffre notre société.

En effet, c'est en ces termes que l'opérateur vend son offre triple Play «sociale». Dans les faits, il s'agit de fournir un forfait tout compris (internet, téléphone fixe et télévision) aux bénéficiaires de minima sociaux pour 20 euros. Lorsque l'on se penche sur le fonctionnement de ce marché, les atours de l'offre disparaissent aussi vite que la qualité de mécène de l'opérateur.

Les consommateurs ne le savent peut être pas mais quel que soit l'opérateur qu'ils ont choisi, une partie de la facture qu'ils paient va directement dans les caisses d'Orange. En effet, pour que les services de leur fournisseur d'accès à internet arrivent jusqu'à eux il doit louer ce que l'on appelle la «paire de cuivre», c'est à dire la partie du réseau entre la prise téléphonique murale et les équipements actifs des opérateurs. Et cette prestation est facturée presque 10 euros (et bien plus lorsque le dégroupage est partiel), ce qui signifie que dans les faits leurs revenus sont déjà de 20 euros.

On comprend alors aisément que seul Orange fasse ce type d'offres. L'impact de cette stratégie va même plus loin car les consommateurs qui verront leur situation financière s'améliorer (ce qu'on ne peut que souhaiter) et ne bénéficieront donc plus de cette offre «aidée» risquent fort de rester chez Orange : changer d'opérateur reste aujourd'hui comme hier très contraignant. De plus, les consommateurs aidés voudront peut être rester fidèles à l'opérateur qui fut le seul à offrir ce service lorsqu'ils étaient en difficulté alors même qu'ils ignorent que c'est le fonctionnement du marché qui fait d'Orange le seul «mécène» potentiel.

Il ne s'agit pas de remettre en cause le droit à l'accès à internet pour les plus démunis, au contraire... Mais s'agissant des modalités de mise en œuvre de ce droit, il y a un autre moyen de le faire. Internet doit entrer dans le cadre du service universel !

Pour cela, il suffit d'étendre à internet ce qui se fait pour le téléphone fixe. Il existe aujourd'hui un tarif social de l'abonnement à la téléphonie fixe, qui permet aux consommateurs les plus démunis de bénéficier d'une ligne pour 6,49 euros au lieu du tarif conventionnel de 16 euros. La différence est financée par le fond de service universel, lui-même abondé par l'ensemble des opérateurs Telecom au prorata de leur chiffre d'affaires.

Appliquer cette solution à Internet aurait en effet tous les avantages : rendre enfin Internet accessible à tous. Pour ce faire, les acteurs ne sont plus les opérateurs mais les pouvoirs publics !

Bénéfices et répartition dans les sociétés en 2006

